



Rapprochement familial de deux militaires

Par **so60**, le **13/03/2016** à **23:55**

Bonjour,

Je suis militaire, mariée et enceinte. Avec mon mari, militaire aussi, nous avons demandé un rapprochement familial car nous sommes à plus de 4 h de route l'un de l'autre. Nous avons demandé une mutation mais ils font traîner les choses et nous font comprendre que rien ne les oblige à nous rapprocher.

Donc ma question est la suivante : existe t-il une loi prouvant le contraire surtout que nous sommes mariés et attendant un enfant ?

Merci.